

Je soussigne :

Matricule : 9113

Déclare sur honneur avoir été victime d'un incident :



Moi-même
Mon conjoint
Mon enfant

Lieu :

la maison

Date d'accident :

le 2 Janvier 2024

Causes et circonstances :

madame, glissée à la maison.

200048

Important :

- Cette déclaration sur l'honneur doit être établie dans les 48 heures de l'incident ;
- La MUPRAS se réserve le droit de mener une enquête ou une contre visite à tout moment conformément au règlement intérieur ;
- Toute fausse déclaration ou tentative de fraude engagera son auteur ;
- Cette déclaration doit être légalisée.

Faite à :

Casablanca

le, 26 mars 2024

Signature légalisée :

Arrondissement Hay Hassani (3)
Non responsable du contenu de la pièce
Vu pour la légalisation matérielle de la signature
apposée.



Youssef EZZAHAF 01 AVR 2024

Arrondissement Hay Hassani
Pour le Président et par Délégation
Signé. Adil MAJIDI

MUPRAS dépose ses